432

L'ABDICATION

DE

CHARLES-QUINT,

PAR

Th. Juste.

(Extrait du *Progrès Pacifique.*)

LIÉGE,
Imprimerie de J.-G. Carmanne, place St.-Pholien, 13.

1851.

L'ABDICATION DE CHARLES-QUINT.

I.

L'abdication de Charles-Quint, en 1555, est incontestablement un des épisodes les plus mémorables de l'histoire moderne. Cet événement inattendu frappa vivement les contemporains ; il préoccupa souvent la postérité ; il nous intéresse encore par ses résultats, et nous étonne par ses causes qui sont restées obscures à certains égards, quoiqu'on ait fait pour les éclaircir complètement.

Charles-Quint se retira de la scène du monde avec une majestueuse sérénité ; il accomplit spontanément et volontairement un sacrifice immense. La fortune, sans doute, s'était lassée de favoriser le vieil empereur, plus vieux pourtant par la durée de son règne que par son âge. Lui, le vainqueur de Muhlberg, avait dû fuir dans les montagnes de la Carinthie pour ne pas tomber au pouvoir de Maurice de Saxe ; lui, l'infatigable adversaire de la réforme, avait dû reconnaître solennellement les droits des protestants dans la convention de Passau ; lui, le vainqueur de Pavie, avait échoué devant Metz ; lui, qui avait tenu François Ier captif, reculait devant Henri II ! Quelque graves cependant que fussent les revers qui avaient succédé à tant d'entreprises heureuses, ils n'avaient pu encore ébranler le trône de Charles-Quint. Son orgueil était abaissé, son esprit de domination réprimé, mais, en définitive, Charles apparaissait toujours comme le plus puissant monarque de l'Europe, et, aux yeux de ses peuples, comme un maître qui savait à la fois se faire aimer et se faire craindre. Ce fut la gloire de Charles-Quint d'avoir approprié son génie au gouvernement multiple dont il était chargé ; de s'être comme identifié avec les nations si différentes réunies sous son sceptre ; d'avoir su gagner les Belges, ses compatriotes, ainsi que les Allemands,

par de la condescendance et de la familiarité ; les Espagnols par de la dignité et de la gravité, les Italiens par de la prudence et de la dextérité. Il exerçait réellement une sorte de prestige au Nord comme au Midi; car partout son souvenir resta grand et populaire.

Ce n'est point sous Charles-Quint, que les Pays-Bas ressentirent les humiliations de la domination étrangère. Les Belges furent, au contraire, associés à la grandeur du prince qui, né au milieu d'eux, devint l'héritier des maisons de Bourgogne et d'Autriche, de Castille et d'Aragon. Ce sont des Belges qui l'accompagnent lorsqu'il va se faire couronner à Aix-la-Chapelle comme le successeur de Charlemagne. Un Croy gouverne la Castille; un Lannoy est vice-roi de Naples. Dans les conseils de l'empereur, à sa cour, à la tête de ses armées et de ses missions, les Belges tiennent constamment la première place. Les vieilles bandes d'ordonnance des Pays-Bas suivent Charles-Quint des côtes de l'Afrique sur les bords de l'Elbe. Les trophées de Pavie et de Tunis ornent le palais de Bruxelles. Les Nassau, les d'Egmont, les Buren et tant d'autres versent leur sang en Italie et en France pour assurer la prépondérance de leur maître. C'est dans les Pays-Bas aussi que se trouvaient, suivant les contemporains, ces trésors, ces mines de l'Inde qui fournirent à l'empereur les moyens de faire ses guerres. Glorieuse et triomphante époque que suivirent, comme une sorte d'expiation, les temps sinistres de la domination espagnole!

En descendant du trône, Charles ne céda aucunement à la crainte de commotions populaires qui auraient pu le renverser violemment et compromettre l'héritage de son fils. La réforme des priviléges communaux dans les Pays-Bas, la répression violente des hérésies, la lutte soutenue contre les princes protestants; c'étaient là des causes sérieuses de mécontentement, et néanmoins elles affaiblirent à peine le respect des peuples pour le souverain qui gouvernait les Pays-Bas depuis 1515, les Espagnes depuis 1517 et l'empire depuis 1520. Il est certain que le renoncement de Charles fut, comme nous l'avons dit, spontané et volontaire.

Cet événement excita une surprise universelle, parce qu'il était sans précédent, à moins de rappeler l'exemple unique donné par Dioclétien qui, de fils d'esclave, était devenu empereur romain. Après vingt ans d'un règne marqué par des succès continuels, Dioclétien exécuta tout à coup, en l'an 305, le projet de descendre du trône. Il avait à peu près le même âge que Charles-Quint [1] et,

[1] Dioclétien avait alors cinquante-neuf ans, et Charles en avait cinquante-cinq, étant né à Gand, le 15 février 1500.

comme lui, il ressentait les infirmités d'une vieillesse prématurée. « La cérémonie de son abdication fut célébrée dans une grande plaine, à trois milles environ de Nicomédie, où les soldats et le peuple s'étaient assemblés. L'empereur, monté sur un tribunal élevé, leur déclara son intention dans un discours rempli de raison et de noblesse. Dès qu'il eut ôté le manteau de pourpre, il se déroba aux regards de la multitude frappée d'étonnement, et traversant la ville dans un chariot couvert, il prit aussitôt la route de Salone, sa patrie, qu'il avait choisie pour sa retraite [1]. »

Bien qu'une sorte de mystère enveloppe encore les causes réelles de la résolution accomplie par Charles-Quint en 1555, les historiens ne se sont pas fait faute d'en signaler plusieurs, tout en différant d'avis sur le motif véritable. Les uns attribuent sa détermination aux attaques de goutte dont il souffrait depuis sa jeunesse et qui, depuis quatre ans surtout, ne lui laissaient presque plus de relâche; les autres, au chagrin qu'il avait ressenti d'avoir dû fuir en 1552 devant Maurice de Saxe; puis d'avoir échoué avec une armée de soixante mille hommes contre Metz, defendue par François de Guise. Ceux-ci ajoutent que l'empereur n'était pas moins attristé de l'opposition qu'avait rencontrée dans sa propre famille son projet favori de transmettre l'empire à son fils unique et de perpétuer ainsi l'immensité de son pouvoir; ceux-là attribuent la résolution de Charles à la méchanceté et à l'ingratitude de ce même fils. Il y en a enfin qui, selon l'opinion émise par le jésuite Strada, considèrent les sentiments religieux, dont Charles-Quint était animé, comme le mobile réel de son action.

Avant tout, il importe de constater, avec Strada, que lorsque Charles accomplit son dessein, il ne se trouvait plus dans une situation à désespérer de la fortune. En effet, s'il avait dû lever le siége de Metz, il s'était dédommagé de cet échec en reprenant Térouane et Hesdin; d'un autre côté, ses troupes étaient entrées à Sienne et avaient expulsé les Français de presque toute la Toscane. Il n'y avait donc pas lieu pour l'empereur de modifier sa fière devise, en remplaçant *plus ultrà* par *plus citrà* [2].

Les infirmités, dont Charles souffrait, avaient été hâtées par sa

[1] Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, chapitre XIII.

[2] On sait que l'emblème adopté par Charles-Quint consistait en deux colonnes allégoriques de celles d'Hercule, avec le mot *ultra* ou *plus oultre*, qui signifiait qu'il les avait dépassées en portant au-delà de Cadix ses armes conquérantes en Afrique.

vie active, ses guerres, ses voyages, ses quarante expéditions, sa longue et constante application aux affaires. De bonne heure, il en avait pris la direction absolue. Et quelles affaires! le gouvernement des Deux-Mondes! toute l'Europe à diriger ou à surveiller; François Ier, Luther et Soliman à combattre; les découvertes de Colomb, les conquêtes de Fernand Cortez et de Pizarre à garder, à consolider, à étendre! Charles n'avait que vingt-deux ans lorsqu'un de ses ministres disait de lui : « J'ai connu beaucoup de princes en divers âges, mais je n'en ai connu aucun qui mît plus de peine à entendre ses affaires, et qui disposât du sien plus absolument que lui. Il est son trésorier des finances et son trésorier des guerres; les offices, les évêchés et les commanderies, il les donne, comme Dieu le lui inspire, sans s'arrêter à la prière de qui que ce soit[1]. » Ce prince si laborieux et si réfléchi avait trente-six ans lorsque ses cheveux commencèrent à blanchir; à quarante ans, ses forces étaient à moitié brisées, et les attaques de la goutte l'obligèrent dès lors à voyager en litière. En 1550, la goutte lui montait parfois jusque dans la tête et menaçait de le tuer subitement. En 1552, Charles, étant arrivé de Thionville à son camp devant Metz et voulant animer ses troupes, monta un cheval turc; mais il ne put soutenir cet exercice plus d'un quart-d'heure. On remarquait qu'il avait le visage fort pâle et défait, les yeux enfoncés, la tête et la barbe blanche. Au commencement de 1554, Henri II, exagérant à dessein les maux de son ennemi, quoiqu'ils fussent en réalité très-graves, chargeait ses ambassadeurs à Constantinople de faire connaître que l'empereur avait perdu une de ses mains, deux doigts de l'autre et qu'une de ses jambes s'était rétrécie; que ses facultés intellectuelles même avaient baissé à tel point qu'il ne s'occupait plus que bien peu des affaires, et que, pour se distraire, il s'amusait à monter et à démonter des horloges[2]. Tout en faisant la part de l'exagération, les relations contemporaines fournissent la preuve manifeste que, sans être positivement incapable de prolonger son règne, l'empereur se trouvait désormais impropre à faire l'office de général et même à présider assidûment aux délibérations de ses conseils. On eût dit que Charles-Quint s'était graduellement affaissé sous le poids de ses couronnes; que, dans l'immense tâche qu'il avait ambitionnée, ses forces avaient trahi son génie; que ses travaux devaient rester inachevés, parce que c'était une entreprise impossible,

[1] *Recueil de documents historiques*, t. II. (Archives de l'État.)

[2] Ranke, *Histoire de la monarchie espagnole*, chap. 1er; B. Salignac, *Bref discours du siége de Metz*; *Mémoires et lettres de Ribier*, II.

même pour l'émule de Charlemagne, de réaliser la monarchie universelle, en abattant ou en neutralisant simultanément la puissance ascendante des Français, la puissance des Turcs alors à son apogée et si menaçante pour l'Europe, enfin la puissance non moins redoutable des Réformateurs religieux, parce qu'elle était à la fois morale et matérielle.

Il est prouvé cependant que Charles-Quint, tout en fléchissant lui-même dans cette lutte gigantesque, aurait voulu transmettre ses projets et son ambition à son fils en lui assurant non-seulement ses couronnes héréditaires, mais encore le sceptre des Césars, simple ornement pour un prince nécessiteux, mais puissant levier entre les mains du possesseur des Pays-Bas, des Espagnes, des Indes, de Naples et du Milanais. Tout avait été mis en œuvre pour obtenir de l'archiduc Ferdinand, déjà roi des Romains, sa renonciation aux droits éventuels que ce titre lui assurait. Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie et gouvernante-générale des Pays-Bas [1], avait servi d'intermédiaire entre ses deux frères, l'empereur et le roi des Romains, pour amener une transaction qui put les satisfaire l'un et l'autre. Il fut enfin résolu, dans les premiers mois de 1551, que, après la mort de Charles-Quint, Ferdinand monterait le premier sur le trône impérial; que Philippe lui succéderait, et que, après lui, l'empire reviendrait à son cousin et beau-frère Maximilien, roi de Bohême [2]. Mais les électeurs ne consentirent point à ratifier cette espèce de pacte de famille et, par leur refus, renversèrent le projet qui était le plus cher à Charles-Quint. Il accusa son frère d'avoir cherché, dans l'intérêt de ses propres enfants, un appui parmi les électeurs protestants et lui témoigna depuis lors une certaine défiance. Si l'arrangement que proposait Marie de Hongrie avait été ratifié par le corps germanique, l'intention de l'empereur était d'investir immédiatement son fils de la souveraineté des Pays-Bas pour l'habituer sans doute au maniement des affaires et le rapprocher des Allemands.

Après l'insuccès de cette tentative, Charles-Quint chercha dans une autre combinaison le moyen de satisfaire l'ambition de son fils et d'accroître encore l'influence de la maison d'Autriche. A peine Marie Tudor eut-elle succédé à Edouard VI sur le trône d'Angleterre que l'empereur

[1] Elle était veuve depuis 1536 de Louis II, roi de Hongrie, tué par les Turcs à la bataille de Mohacz En 1531, l'empereur l'avait appelée au poste de gouvernante-générale des Pays-Bas en remplacement de sa tante, l'illustre Marguerite d'Autriche, morte l'année précédente.

[2] Il avait épousé en 1548 Marie, fille de Charles-Quint.

lui fit offrir la main de son fils [1]. Cette proposition ne pouvait manquer d'être favorablement accueillie. Sans parler de la gloire flatteuse d'épouser l'héritier du plus grand monarque de l'Europe, Marie y trouvait encore l'avantage, dit Robertson, de s'unir plus étroitement à la famille d'une mère qu'elle avait toujours tendrement aimée [2], et de s'assurer un puissant secours pour seconder son projet favori de rétablir la religion catholique en Angleterre. Le mariage ayant été célébré en 1554, Charles, pour rehausser l'importance de son fils aux yeux des Anglais, lui céda la souveraineté du royaume de Naples et du duché de Milan. D'après les historiens les moins suspects de partialité à l'égard de Philippe, celui-ci se serait montré peu satisfait de la condescendance paternelle et, par ses plaintes incessantes, jointes à son caractère impérieux, aurait mis l'empereur malade dans la triste alternative ou de se brouiller avec lui ou d'achever le sacrifice qu'il avait commencé. Strada lui-même a recueilli cette accusation contre la mémoire, si exécrable à tant d'autres égards, de Philippe II. Il rapporte que ce prince, se voyant tous les jours déchiré par les libelles diffamatoires des Anglais, qui ne l'appelaient pas le roi, mais le mari de la reine, ne cessait de se plaindre à son père de sa condition et de sa fortune, pour l'obliger par ce moyen d'exécuter plus tôt le dessein de se dépouiller des Pays-Bas. L'historien compare Philippe à ces enfants qui, ayant des pères encore jeunes et vieillissant dans l'attente de leur succession, leur sont désagréables et importuns aussi longtemps qu'ils vivent [3]. Un écrivain du siècle dernier, qui avait eu à sa disposition les papiers si précieux du cardinal Granvelle, ajoute que la conduite tenue par Philippe, à Naples et à Milan, où il s'était hâté de révoquer tous les ministres de son père, avait levé les dernières hésitations de Charles-Quint [4]. A Dieu ne plaise que nous tentions une réhabilitation que réprouverait le sens moral! Il faut le dire ouvertement : la conduite privée de Philippe II fut, en général, au niveau de sa politique artificieuse et implacable. L'auteur du meurtre d'Escovedo, le complice si lâche d'Antonio Perez, l'amant plus lâche encore de la princesse Eboli, le mari de la malheureuse Elisabeth de Valois, le

[1] Philippe, né à Valladolid, le 21 mai 1527, était veuf de Marie, fille de Jean III, roi de Portugal. De ce premier mariage était issu Don Carlos.

[2] Elle était fille de Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, que Henri VIII répudia pour épouser Anne Boleyn.

[3] *De bello Belgico*, liv. 1.

[4] *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal Granvelle*, par Dom Prosper Lévesque, I.

père de l'infortuné don Carlos vaut l'exécuteur inflexible des décrets de l'Inquisition. Ces réserves faites, nous ne croyons pas, d'autre part, devoir accueillir contre la mémoire de ce prince des accusations dont des documents authentiques démontreraient la fausseté. Or, la conduite de Philippe après son mariage avec Marie Tudor et sa prise de possession de Naples et de Milan, ne fut point et ne put être la cause déterminante de la retraite de Charles-Quint au monastère de Yuste, attendu que le dessein de l'empereur était positivement arrêté avant le mariage de son fils. On possède à cet égard le témoignage formel du religieux de l'ordre de S. Jérôme à Yuste, dont la relation contemporaine a été récemment découverte. Le frère Hiéronymite constate que Charles-Quint, après avoir arrêté le mariage de son fils avec la reine d'Angleterre, médita le projet de lui céder tous ses Etats, et de se retirer au monastère de Yuste. « Il envoya au général de l'ordre des Hiéronymites, Fray Juan de Ortega, le plan des appartements qu'il voulait s'y faire construire, et ordonna en même temps à son fils Philippe de prendre, avant son départ pour l'Angleterre, inspection des lieux, afin de choisir l'endroit le plus propre à cet effet. L'un et l'autre s'y rendirent le jour de la Fête-Dieu 1554, accompagnés de l'ingénieur Louis de Vega, et ordonnèrent que tout s'exécutât conformément aux ordres de l'empereur. Après avoir passé deux jours dans les environs du monastère, et assisté aux messes et aux exercices religieux, Philippe partit et s'embarqua pour l'Angleterre [1]. »

Le monastère, à l'ombre duquel Charles se proposait de chercher le repos, était situé sur les frontières du Portugal et de la Castille; il s'élevait dans un vallon solitaire, arrosé par un ruisseau, environné de collines, et ombragé d'arbres élevés et touffus. Cet endroit s'appelait *Yuste* et devait ce nom à la petite rivière qui sortait de la chaîne de montagnes contre laquelle les bâtiments du monastère s'appuyaient. Charles avait visité ce lieu en 1542 et avait été frappé de la délicieuse situation du couvent des Hiéronymites, de l'air pur et salubre du vallon, et sans doute aussi de cette profonde tranquillité qui contrastait si fort avec les agitations de sa vie laborieuse. On prétend que, s'adressant aux personnages de sa suite, il leur dit: « Voici un endroit

[1] *La retraite de Charles-Quint. Analyse d'un manuscrit espagnol contemporain par un religieux de l'ordre de Saint-Jérôme à Yuste.* Cet intéressant travail de M. Bakhuizen van den Brink a été inséré dans le *Recueil des bulletins de la commission royale d'histoire*, nouvelle série, tome 1er. Voir p. 71. Là sont réfutées les fables publiées par Robertson, par ses devanciers et ses imitateurs sur la vie monacale que Charles-Quint aurait embrassée au monastère de Yuste.

qui conviendrait pour la retraite d'un autre Dioclétien. » Il serait toutefois romanesque de faire remonter jusqu'à cette époque l'intention de Charles-Quint ; mais on pourrait, sans crainte de se tromper, rattacher ce dessein à l'arrangement que l'empereur méditait pour sa succession en 1551. Il est prouvé par les lettres du brugeois Guillaume Van Male, gentilhomme de la chambre de Charles-Quint, qu'alors ce prince, accablé par la maladie, manifestait un grand dégoût du monde. Van Male écrivait d'Inspruck, le 11 novembre 1551, que l'empereur malade trouvait de grandes consolations dans la lecture des livres saints ou des psaumes de David. Il semble aussi, s'il faut en croire Strada, que Charles avait été vivement frappé de la résolution de François de Borja ou Borgia, duc de Candie, qui, après la mort de sa femme, Eléonore de Castro, abandonna la vice-royauté de Catalogne et entra, en 1549, dans la compagnie fondée par Ignace de Loyola. Strada rapporte que l'empereur communiqua plus d'une fois à François de Borgia, mais en lui recommandant le secret, le dessein qu'il avait formé de renoncer, lui aussi, au monde. Il fut encore confirmé dans ce projet, ajoute Strada, par André Vésale, son médecin, qui, avec une franchise extrême, ne fit aucune difficulté de lui dire qu'il ne pourrait vivre longtemps. Sa mère, Jeanne-la-Folle, enfermée depuis près de cinquante ans à cause de l'égarement de son esprit, mourut sur ces entrefaites, et cet événement parut fortifier les pressentiments de l'empereur, ainsi que le penchant qu'il nourrissait pour la solitude. Il passait, dit-on, des heures entières à genoux dans un appartement tendu en noir, éclairé par sept flambeaux ; et souvent il croyait entendre la voix de sa mère qui l'appelait en lui montrant son cercueil. En résumé, on peut croire, avec Strada, que ce ne fut point une raison légère et indigne d'une grande âme, mais bien une raison pieuse qui fit prendre à Charles-Quint la résolution de passer dans la retraite les jours qui le séparaient encore de sa fin. Mais quels que fussent les sentiments religieux de Charles, à quelque excès qu'il portât la dévotion dans ses jours d'affaissement et de mélancolie, il est certain toutefois qu'il ne poussa point l'abnégation jusqu'à vouloir échanger la pourpre des Césars pour le froc des moines Hiéronymites. Ce qu'il désirait, c'était de rejeter le fardeau qu'il supportait depuis quarante ans et, dégagé de cette immense responsabilité, devenu d'empereur et roi simple hidalgo, de se rendre dans le vallon solitaire de Yuste pour s'y recueillir avant le repos éternel.

Ainsi, la lassitude après tant de travaux, la satiété après tant de gloire, la maladie qui paralysait l'activité de son intelligence naguère si robuste, peut-être aussi l'espoir de paraître plus grand aux yeux

de la postérité : tels furent sans doute les motifs qui, joints à des raisons plus intimes, engagèrent Charles-Quint à précipiter le dénoûment de son règne. C'est le dernier acte d'un règne si mémorable que nous essayerons maintenant de raconter.

II.

Le 26 septembre 1555, Charles-Quint ordonna que les Etats de toutes les provinces des Pays-Bas se fissent représenter à Bruxelles par des députés le 14 octobre. A cette occasion, les gouverneurs ou chanceliers de chaque province notifièrent aux Etats la résolution prise par l'empereur de se retirer en Espagne, après avoir cédé, en présence des principaux seigneurs du pays et des députés des provinces, la souveraineté des Pays-Bas à son fils unique, déjà roi de Naples et duc de Milan par une première cession, et d'Angleterre par son mariage avec la fille de Henri VIII. Les commissaires de l'empereur devaient alléguer que Charles avait été forcé de prendre cette grave détermination à cause de ses infirmités qui l'empêchaient de voyager et de supporter plus long-temps le poids de tant de couronnes. Ils devaient ajouter que ces mêmes infirmités ne permettaient point à l'empereur de se rendre successivement dans toutes les provinces pour y renoncer aux titres qu'il tenait de ses aïeux. Les assemblées provinciales étaient donc invitées à envoyer à Bruxelles des délégués, munis de pouvoirs nécessaires pour accepter la renonciation de Charles-Quint, comme souverain des Pays-Bas, et légaliser l'avénement de son fils [1].

Bientôt arrivèrent dans l'ancienne résidence des ducs de Brabant, qui était aussi la résidence favorite de leur glorieux descendant, bientôt arrivèrent à Bruxelles les députés des trois ordres, représentant le clergé régulier, la haute noblesse et les villes. La cérémonie de l'abdication fut cependant différée, parce qu'on voulait attendre les délégués des provinces les plus éloignées. Il avait fallu combattre aussi les scrupules constitutionnels soulevés par l'invitation du gouvernement. Les habitants de Louvain prétendaient qu'ils n'étaient tenus d'aller nulle part pour recevoir et inaugurer un duc de Brabant; que, suivant leurs antiques priviléges, c'était au duc à venir le premier en la ville de Louvain pour y prêter serment au peuple. Les États de Hainaut firent la même objection; ils auraient voulu que,

[1] Nous ferons surtout usage des pièces originales de l'abdication, insérées par M. Gachard, archiviste du royaume, dans ses *Analectes Belgiques*. V. p. 76.

suivant l'usage, Philippe vint recevoir la dignité de comte dans le comté même. Mais Charles, qui voulait accomplir son sacrifice avec pompe, ne se laissa pas émouvoir par ces susceptibilités provinciales.

C'était l'antique château de Caudenberg à Bruxelles que l'empereur désillusionné avait désigné pour être le théâtre de l'action la plus héroïque de sa glorieuse vie. Un donjon existait dès le XIe siècle sur la montagne qui domine la capitale actuelle de la Belgique. Ce donjon, reconstruit en 1300 par Jean II, duc de Brabant, et agrandi par ses successeurs, devint la résidence habituelle des souverains et des gouverneurs-généraux des Pays-Bas [1]. Derrière le palais s'étendait jusqu'à la seconde muraille de la ville un parc immense, où les grands seigneurs de la cour prenaient le divertissement de la chasse; et, à l'extrémité de ce parc, qui n'était qu'un prolongement de la sauvage forêt de Soigne, on trouvait une maison assez modeste où Charles-Quint, disent quelques auteurs, avait été élevé [2]. Devant le palais s'étendait une grande place encadrée dans les *bailles de la cour*; on appelait ainsi une clôture de piliers surmontés de statues en bronze doré et entremêlés de pierres de taille supportant des aigles et des lions également en bronze. A l'entrée du palais, un perron conduisait dans une vaste salle sans colonnes et non voûtée, à l'extrémité de laquelle se trouvait la chapelle qui avait été commencée en 1525 et consacrée en 1553.

Le 22 octobre eut lieu une cérémonie qui servit de prélude à celle de l'abdication. Les chevaliers de la Toison-d'Or se réunirent dans la grande salle du palais, qui était ornée des anciennes tapisseries de la maison de Bourgogne représentant la création de l'ordre. Au bout de la salle, on avait placé sous un dais fort riche une *chaire basse à dosseret* couverte d'un coussin de drap d'or. Charles-Quint, s'étant assis dans cette chaire, proclama son fils grand-maître de l'ordre de la Toison-d'Or, et, en le revêtant des marques de cette dignité, qui était comme le symbole de la puissance et de la splendeur de la maison de Bourgogne, il lui adressa ces paroles : « Voyez, mon fils, je vous » fais maintenant chef et souverain du très-noble ordre de la Toison- » d'Or; gardez-le et le maintenez en dignité et honneur, comme moi, » mon père, et tous mes ancêtres l'avons gardé et maintenu. Dieu » vous en fasse la grâce en toute prospérité et accroissement! » Se

[1] Un incendie détruisit ce vaste édifice dans la nuit du 3 au 4 février 1731. Il était situé à peu près dans l'endroit où a été bâtie l'église de Caudenberg.

[2] Cette maison occupait une partie de l'emplacement sur lequel on a bâti le Palais de la Nation.

tournant ensuite vers les chevaliers, il continua d'une voix émue : « Prince, mon fils, voyez-vous tous ces seigneurs ici ; ils ont été les » principaux et les plus fidèles soutiens de mon empire. C'est, avec » leur appui, que j'ai surmonté tant de périls et dangers : aussi leur » ai-je voué un amour singulier. Si vous agissez comme moi, je suis » sûr qu'ils vous montreront la même affection, la même obéissance, » et qu'ils ne vous abandonneront jamais en nul besoin. Mais si vous » les traitez autrement, ils seront cause de la perte et de la ruine de » votre Etat. Aimez-les donc et honorez-les [1]. »

Le vendredi, 25 octobre, vers 3 heures de l'après-midi, les députés composant les Etats-Généraux des Pays-Bas prirent place sur des bancs disposés en amphithéâtre en face d'une estrade, sur laquelle on avait placé trois fauteuils : celui du milieu pour l'empereur, celui de droite pour le roi Philippe et celui de gauche pour la reine douairière de Hongrie. Du côté droit, un banc tapissé avait été également préparé pour les chevaliers de la Toison-d'Or, et du côté gauche un autre banc semblable pour les princes et les grands seigneurs ; un peu plus bas, mais toujours sur l'estrade, étaient des banquettes pour les membres des trois conseils auxiliaires des gouverneurs des Pays-Bas, le conseil d'Etat, le conseil privé et le conseil des finances. Malgré les archers et les hallebardiers de la garde placés aux portes, la foule avait fait irruption dans la salle et comblait l'espace qui n'était pas réservé pour les personnages invités. Quand les députés des provinces eurent pris place, selon le rang auquel ils avaient droit, l'empereur, qui attendait dans la chapelle du palais, entra dans la salle, s'appuyant de la main droite sur un bâton et de la gauche sur l'épaule de Guillaume de Nassau, prince d'Orange ; il était suivi de son fils, de ses deux sœurs, les reines douairières de Hongrie et de France, et de son neveu, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, représentant dans cette solennité le roi des Romains, son père, qui s'était fait excuser à cause de l'état de l'Allemagne. On remarquait encore dans la suite de Charles sa nièce, Christine, duchesse de Lorraine, fille d'Isabelle d'Autriche et de Christiern II, roi de Danemarck ; Emmanuel Philibert, duc de Savoie ; les chevaliers de la Toison-d'Or, tous revêtus de leur grand collier ; les gouverneurs des provinces ; les membres des trois conseils suprêmes, les gentilshommes de la cour, plusieurs cardinaux, le nonce du pape et les ambassadeurs de tous les souverains ses alliés [2].

[1] Le Petit, *Grande Chronique de Hollande*, tome 1er, livre VIIIe.

[2] *Analectes Belgiques*, p. 78 ; Strada, *de bello Belgico*, liv. 1er ; Leti, *Vie de Charles-Quint*, partie IV, livre III. C'est à tort que ces derniers font figurer dans

Aucun Espagnol, de quelque qualité qu'il fût, ne fut admis dans la salle; la reine Marie avait voulu que les adieux de l'empereur aux Pays-Bas n'eussent pour témoins que des Belges.

A l'aspect de leur souverain, du maître des deux mondes, naguère triomphant au faîte de la puissance et maintenant accablé par une maladie cruelle, les députés s'étaient respectueusement levés et inclinés. Charles monta lentement les degrés de l'estrade et s'assit sous le *dais de Bourgogne*, entouré de sa famille et des grands personnages de l'Etat.

Chacun ayant pris place, le premier huissier du conseil d'Etat appela successivement les députés des provinces et leur demanda s'ils étaient munis des pouvoirs nécessaires. Lorsqu'ils eurent répondu affirmativement à cette question, Charles ordonna au conseiller Philibert de Bruxelle d'exposer aux Etats les raisons qui le contraignaient d'abdiquer : « Notre souverain, dit l'orateur, n'est pas d'un âge à » devoir se retirer des affaires, et cependant il succombe à un mal » auquel les forces humaines ne sauraient résister longtemps ; cruel » bourreau qui mutile l'homme en le privant de l'usage de ses » membres et rend l'âme accablée par ses tortures, inhabile à toute » occupation sérieuse. L'air froid et humide de ces pays aggravant sa » position, l'empereur a résolu d'éprouver l'influence plus douce et » plus salubre du ciel d'Espagne [1]. » Une chose, poursuivait Philibert, consolait l'empereur dans la dure détermination qu'il avait dû prendre de renoncer aux Pays-Bas. C'était de les remettre entre les mains d'un prince non-seulement très-capable de les gouverner, mais en outre bien résolu à s'employer avec un cordial amour en faveur de ces provinces. Ce n'était qu'à cette condition qu'il se dessaisissait des Pays-Bas, dégageait les Belges de leur serment et les requérait affectueusement d'accepter Philippe pour leur seigneur. L'empereur s'affligeait de n'avoir pu, avant sa renonciation, mettre le pays hors de guerre; mais il espérait que son fils saurait le protéger, le défendre

la cérémonie Maximilien, roi de Bohême, et la fille de Charles-Quint qu'il avait épousée. Les pièces officielles de l'abdication ne les mentionnent pas; et nous verrons d'ailleurs plus loin qu'ils n'arrivèrent à Bruxelles que l'année suivante. On aura confondu Maximilien avec l'archiduc Ferdinand, son frère. La présence de ce dernier est formellement attestée par les lettres de l'empereur et du roi des Romains. Voir Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V,* T. III, p. 692 et 693.

[1] Nous empruntons cette description des ravages de la goutte à l'historien ou chroniqueur Pontus Heuterus, qui s'était glissé dans la salle avec le public. C'est une amplification de l'idée exprimée en ces termes dans le discours officiel du conseiller : « Comme le aige et les travaulx.... l'ont mis en l'estat que vous voyez.... »

et lui procurer la paix. Pour donner aux députés une dernière preuve de sa sollicitude, il leur recommandait principalement le service de Dieu, le soutien de sa sainte religion, sous l'obéissance due à l'Eglise, et l'observation inviolable des édits (les terribles placards de 1546 et et de 1554) qu'il avait publiés à cette fin. C'était un point qu'il recommanderait aussi très-expressément au roi, son fils, afin qu'il y donnât un soin particulier. Il exhortait encore les députés à honorer et révérer la justice, appui le plus solide de la république, et à vivre tous en bonne intelligence, car les provinces, bien que distinctes et séparées, constituaient un corps dont les membres devaient mutuellement s'assister s'ils voulaient triompher de leurs ennemis. Il exhortait, enfin, les Belges à reporter sur Philippe l'amour qu'ils avaient eu pour lui. Tels étaient les points principaux traités dans la harangue du conseiller Philibert [1].

Lorsque l'orateur officiel eut terminé son discours, l'empereur se souleva péniblement, appuyé sur Guillaume de Nassau. Toute l'assemblée imita le monarque et, dans un silence religieux, écouta l'histoire du règne de Charles-Quint racontée par lui-même avec une modestie qui rehaussait encore la solennité et la majesté de ses paroles. Ce grand prince, qui depuis quarante ans était l'arbitre du monde, parla en ces termes, en s'aidant d'un mémorial qu'il tenait à la main : « Plusieurs » d'entre vous doivent se souvenir que quarante ans s'étaient écoulés, » le 5 janvier dernier, depuis que, dans cette même salle et à cette même » heure, je fus émancipé à l'âge de quinze ans par mon aïeul paternel » l'empereur Maximilien et mis en possession de mes droits sur les » provinces belges. Mon aïeul maternel, Ferdinand-le-Catholique, » étant mort l'année suivante, je dus recueillir un héritage que l'état » de santé de ma mère ne lui permettait pas de gouverner elle-même. » Il me fallut, à dix-sept ans, traverser l'Océan pour aller prendre » possession du royaume d'Espagne. L'empereur Maximilien étant » mort bientôt après, j'osai briguer, à dix-neuf ans, la couronne » impériale, non point par envie de dominer sur un plus grand » nombre de pays, mais pour veiller plus efficacement au salut de » l'Allemagne, de mes autres royaumes, et surtout des provinces » belges; dans l'espoir aussi de maintenir la paix et la concorde parmi » les nations chrétiennes et de consacrer leurs forces réunies à la » défense de la catholicité contre les Turcs. Les hérésies de Martin » Luther, d'une part, et les rivalités des puissances, de l'autre, ne me

[1] Nous avons analysé fidèlement le discours original inséré dans les *Analectes*, p. 81-87.

» permirent point de réaliser complètement mes desseins. Toutefois,
» avec l'aide de Dieu, je sus résister à mes ennemis et ne rien négli-
» ger pour remplir la tâche qui m'était dévolue. De là tant de traités
» conclus avec les princes et déchirés par les manœuvres d'hommes
» turbulents, tant de plans, tant de voyages et d'expéditions, entre-
» pris tantôt pour faire la paix et tantôt pour faire la guerre. J'ai passé
» neuf fois dans la Haute-Allemagne, six fois en Espagne, sept fois
» en Italie, dix fois en Belgique, quatre fois en France, deux fois en
» Angleterre, deux fois en Afrique; ce qui fait, en tout, quarante
» voyages ou expéditions, sans y comprendre des courses moins
» importantes pour visiter des îles ou des provinces obéissantes.
» C'est ainsi que je traversai huit fois la Méditerrannée et trois fois
» l'Océan hispanique. Je passe aussi sous silence mon voyage d'Espa-
» gne aux Pays-Bas, que me commandaient, vous le savez, des motifs
» assez graves [1]. Mes nombreuses absences de vos provinces m'obli-
» gèrent d'en confier le gouvernement à ma sœur Marie, ici présente.
» Je sais et les différents ordres de l'Etat savent, ainsi que moi,
» comment elle s'est acquittée de ses fonctions. J'ai entrepris bien des
» guerres, mais aucune sans y être contraint; en vous faisant aujour-
» d'hui mes adieux, rien ne m'afflige autant que de ne pouvoir vous
» laisser une paix assurée. Avant ma dernière expédition d'Allemagne,
» considérant le déplorable état de ma santé, je songeais déjà à me
» débarrasser du fardeau des affaires; mais les troubles qui agitaient
» la république chrétienne me firent ajourner mon projet, d'abord
» parce que je ne me sentais pas encore aussi affaibli que maintenant,
» ensuite parce que je conservai l'espoir de ramener la paix, et enfin
» parce que je me croyais obligé de sacrifier au bien-être de mes sujets
» ce qui me restait de force et de vie. J'allais atteindre le but, lorsque
» les attaques soudaines du roi de France et de quelques princes
» allemands m'obligèrent de reprendre les armes. J'ai fait ce que j'ai
» pu pour triompher de ces ligues; mais les événements de la guerre
» dépendent de Dieu, qui donne ou ôte la victoire à qui lui plaît.
» Remercions toutefois la divine Providence; car nous n'avons à
» déplorer aucun de ces grands revers qui laissent à leur suite des
» regrets ineffaçables; nous pouvons nous glorifier, au contraire, de
» plus d'une victoire dont la postérité se souviendra. Au moment
» d'entrer dans la retraite, je vous demande d'être fidèle à votre prince
» et de rester unis par des sentiments de bienveillance mutuelle.
» Défendez-vous surtout contre les sectes qui infestent les pays voi-

[1] C'était une allusion à la révolte des Gantois de 1540.

» sins ; si l'erreur pénètre dans vos provinces, hâtez-vous de l'extirper
» si non il vous arrivera malheur. Pour dire aussi quelques mots de
» moi-même, en terminant, je confesse que j'ai dû tomber dans bien
» des fautes, soit par inexpérience dans ma jeunesse, soit par orgueil
» dans mon âge mûr, ou par toute autre faiblesse inhérente à la nature
» humaine. Toutefois je déclare que jamais, sciemment et volontaire-
» ment, je n'ai fait injure ni violence à qui que ce soit ; que jamais
» je n'ai autorisé chez les autres semblables méfaits. Si cependant
» cela était arrivé, je proteste que c'est à mon insu : je le regrette
» vivement, et je supplie les présents et les absents de vouloir bien
» me le pardonner. [1]. »

Après être parvenu avec peine jusqu'à la fin de ce discours, l'empereur fut obligé de prendre quelques moments de repos. La reine Eléonore, veuve de François Ier, lui présenta un cordial dans un petit vase; l'ayant porté à ses lèvres, Charles se leva de nouveau, et, se tournant vers son fils, qui se découvrit avec humilité, il lui adressa ces paroles : « Si ma mort vous avait mis en possession de ces provinces,
» un héritage aussi précieux me donnerait sur votre reconnaissance
» les droits les plus sacrés. Mais puisque je vous les cède volontaire-
» ment; que je meurs avant le temps afin de vous en assurer dès
» maintenant la jouissance, j'attends de vous que vous donniez au soin
» et à l'amour de ce peuple, ce qu'une telle action vous paraît mériter.
» D'autres souverains s'estiment heureux, lorsqu'ils peuvent placer
» sur la tête de leurs enfants la couronne que la mort leur redemande ;
» moi je veux goûter ce bonheur pendant ma vie : je vous verrai régner.
» Mon exemple aura peu d'imitateurs, comme il a eu jusqu'ici peu de
» modèles : mais au moins on louera ma conduite, si votre vie future
» justifie ma confiance, si vous ne déclinez point de cette sagesse que
» vous avez montrée jusqu'à ce jour, et si vous persévérez constam-
» ment dans la défense de la religion catholique et la protection de la

[1] Le discours de Charles-Quint, de même que tous les autres actes de l'abdication, était en langue française ; mais l'original ne s'est pas retrouvé. Aux archives du royaume de Belgique, on ne possède que les *Notes recueillies par un bon personnage estant en l'assemblée.* M. Gachard les a publiées dans ses *Analectes* (p. 87-91.) Le discours que Pontus Heuterus met dans la bouche de l'empereur, concorde, pour le fond, avec ces notes. Nous nous sommes servi de ces deux documents pour tâcher de donner la substance des paroles solennelles de l'empereur, de ses adieux aux Pays-Bas. Au surplus, nous sommes disposé à croire que Charles-Quint, en cette occasion, n'avait rédigé que des notes, d'après lesquelles il improvisa la plus grande partie de son discours

» justice et des lois, qui sont les plus grandes forces et les meilleurs
» appuis des empires. Que le ciel vous accorde aussi un fils, auquel
» vous puissiez transmettre votre puissance, mais qui ne vous y force
» point [1]. » En achevant ces mots, l'empereur embrassa étroitement son fils, qui s'était jeté à ses genoux et qui lui avait demandé sa main pour la baiser. Charles-Quint la posa sur la tête de son successeur et, les larmes aux yeux, le bénit en invoquant en sa faveur l'assistance de Dieu. Tous les témoins de cette scène déchirante sanglotaient; Philippe lui-même sentait mollir son cœur : incapable dans ce moment suprême de maîtriser son émotion, des larmes généreuses coulèrent pour la dernière fois de ses yeux.

Le roi s'étant relevé, le conseiller Jacques Maes, d'Anvers, jurisconsulte, alors célèbre, répondit à Charles-Quint, au nom des États-Généraux. Son discours était remarquable par sa prolixité et par les flatteries immodérées qu'il adressait au nouveau souverain. Les Etats, dit-il en substance, avaient appris avec un regret inexprimable la détermination de l'empereur; ils eussent désiré de continuer à vivre sous son gouvernement; et ni la difficulté des circonstances, ni les calamités de la présente guerre, ni d'autres adversités quelconques n'étaient capables d'altérer leur amour et leur dévouement pour lui. Ils eussent fait d'instantes et humbles prières, afin d'obtenir qu'il revînt sur la résolution qu'il avait prise, s'ils n'avaient su qu'elle était dictée par des motifs impérieux. Les Etats se soumettaient donc à sa volonté. Ils étaient prêts, suivant les pouvoirs qu'ils tenaient de leurs commettants, à accepter la cession qu'il faisait des Pays-Bas, à recevoir et inaugurer le prince son fils. L'orateur des Etats crut devoir faire entendre aussi quelques paroles flatteuses pour ce prince; mais il exagéra sans doute les sentiments de la plupart des députés, lorsqu'il représenta le sombre Philippe II comme la *digne effigie* de Charles-Quint, lorsqu'il exprima l'assurance que ce prince serait le digne imitateur des divines et héroïques vertus de son père; lorsque surtout il déclara que les Etats le trouvaient « si merveilleusement
» doué de Dieu et de la nature, que, s'ils avaient la liberté du choix,
» ce serait encore sur lui qu'ils jetteraient les yeux, puisqu'ils ne
» pourraient trouver au monde un prince si parfait et si accompli. »
Jacques Maes termina cet emphatique discours en demandant à l'empereur la continuation de sa bienveillance pour les Pays-Bas et en faisant des vœux pour l'heureux succès du voyage qu'il allait entreprendre. Les Etats verraient néanmoins avec plaisir, ajoutait-il, qu'il

[1] Strada, lib. 1er.

remît ce voyage à une saison plus propice, afin de ne pas s'exposer aux dangers de la traversée pendant l'hiver [1].

Ce discours achevé, le roi Philippe salua les députés des Pays-Bas, et debout, le chapeau à la main, leur adressa les paroles suivantes en français : « Je désirerais pouvoir vous exprimer de ma propre » bouche les sentiments d'affection particulière que j'éprouve pour le » peuple belge, mais ne sachant m'énoncer avec assez de facilité ni en » flamand ni en français, permettez que l'évêque d'Arras, à qui j'ai » fait connaître ma pensée, me serve aujourd'hui d'interprète. » L'évêque d'Arras était le fils de l'ancien chancelier de Charles-Quint; lui-même avait déjà été employé par l'empereur dans les plus grandes affaires, et il était destiné à devenir, sous le nom de cardinal Granvelle, un des instruments les plus célèbres du nouveau règne. Il commença par déclarer que Philippe n'acceptait la souveraincté des Pays-Bas que sur le commandement formel de son père. Le roi, ajoutait son interprète, prend l'engagement d'employer tout ce qu'il a de force et de puissance à la bonne administration et à la défense de ces provinces, et il espère que, de leur côté, les Belges le serviront loyalement. Il demeurera parmi eux aussi longtemps que les besoins du pays l'exigeront et il y reviendra aussi souvent que sa présence sera jugée nécessaire. « Le roi, continua Granvelle, veillera avec une » attention spéciale au maintien de la religion catholique, vous » gouvernera en toute équité, vous défendra selon la justice, vous » conservera vos immunités, vos vieilles lois, vos priviléges, vos » coutumes, afin que vous soyez unis et capables de résister à l'en- » nemi qui ne cesse de porter envie à votre prospérité. Enfin il se » montrera constamment bon prince à votre égard, comme vous, » suivant l'assurance que vous en avez donnée à l'empereur, vous » vous montrerez bons sujets [2]. »

Après Granvelle, la reine Marie prit à son tour la parole. Elle annonça aux Etats-Généraux qu'elle se démettait du gouvernement des Pays-Bas après avoir exercé ces difficiles fonctions pendant vingt-cinq ans; que l'empereur et le roi, accueillant enfin ses sollicitations réitérées, lui avaient accordé le repos nécessaire à son âge; enfin, qu'elle avait résolu de partir pour l'Espagne avec son frère. Les Etats devaient être convaincus, disait la reine, qu'elle avait employé dans l'administration du pays tout le zèle, le dévoûment et le savoir qui étaient en elle. Aussi suppliait-elle l'empereur, le roi et les députés

[1] *Analectes*, p. 91-97.
[2] *Analectes*, p. 97-99.

d'avoir pour agréables les services qu'elle leur avait rendus en qualité de gouvernante. Elle remerciait ensuite les députés du loyal concours qu'ils lui avaient prêté, et les assurait que, partout où elle serait, ils trouveraient toujours en elle la même affection pour leur patrie, qui était aussi la sienne [1].

Charles-Quint avait été si vivement affecté de la détermination prise par la reine douairière de Hongrie, femme d'une intelligence virile, qu'elle avait cru nécessaire d'adresser à son frère un mémoire justificatif deux mois auparavant. Elle rappelait à l'empereur qu'elle n'avait d'abord accepté le gouvernement des Pays-Bas que pour peu de temps, et qu'elle n'avait cessé de demander un successeur parce qu'elle se sentait alors débile de corps (à cause d'un continuel tremblement de cœur) et trop faible aussi d'entendement pour continuer une telle charge. Voulant montrer que sa résolution était inébranlable, elle avait fait en présence de son frère le vœu à Dieu de ne pas conserver des fonctions trop pénibles pour une femme; et l'exécution de ce vœu n'avait été qu'ajournée, lorsque son frère lui eut commandé de conserver le gouvernement pendant la guerre contre le duc de Clèves. La reine rappelait ensuite qu'ayant renouvelé ses instances à Augsbourg, en 1550, l'empereur lui avait promis formellement d'accueillir sa demande lorsque son fils serait revenu dans les Pays-Bas. Elle réclamait maintenant l'exécution de cette promesse; elle suppliait son frère, prince si juste et si catholique, de considérer la faute qu'elle commettrait envers Dieu si elle différait encore d'exécuter le vœu qu'elle avait fait. N'eût-elle pas même fait ce vœu, elle ne serait pas moins obligée envers Dieu de renoncer à sa charge, puisqu'elle connaissait son insuffisance. L'empereur lui montrait d'ailleurs l'exemple qu'elle devait suivre puisque, malgré ses grandes qualités, il voulait lui-même renoncer à ses couronnes. « Comment donc moi, disait-elle, serai-je assez téméraire pour me croire capable de diriger même un petit Etat, d'autant plus que, comme femme, je suis impropre aux principaux actes du gouvernement? J'ai trop d'expérience pour ne pas reconnaître qu'il est impossible à une femme d'exercer ces fonctions dans la paix et encore moins dans la guerre. Le gouvernement des Pays-Bas est le plus difficile; car il faut entretenir des relations continuelles avec tous les ordres de l'Etat pour gagner les bonnes grâces tant de la noblesse que des communes, ce

[1] La minute de ce discours, écrite toute entière de la main de la reine, se conserve aux archives du royaume à Bruxelles. Cette harangue a été également publiée dans les *Analectes*, p. 99-102.

pays n'étant ni une monarchie absolue, ni une oligarchie, ni une véritable république. Or, ce sont des devoirs pénibles pour une femme, principalement si elle est veuve, car la femme, quelle que soit sa qualité, n'est jamais crainte ni respectée comme l'homme. Bien que je porte une grande affection au roi, votre fils, il serait également dur pour une personne comme moi, après avoir servi V. M. jusqu'au bout, de recommencer mon apprentissage. Une femme de cinquante ans doit, après en avoir servi plus de vingt-quatre, se contenter pour le reste de sa vie d'un Dieu et d'un maître. » La reine signalait ensuite les mœurs de la nouvelle génération, avec laquelle elle ne voudrait ni ne pourrait s'accommoder; l'affaiblissement du respect envers Dieu et envers le prince; le petit nombre d'hommes dévoués, enfin cette anarchie qui se manifestait, non-seulement dans les Pays-Bas, mais presque partout. Cet état de choses l'affligeait et l'irritait au point, disait-elle, qu'elle ne voulait pas même vivre, comme personne privée, avec de telles gens; elle déclarait, en outre, que le soin des affaires lui était maintenant si antipathique qu'elle aimerait mieux gagner sa vie que de continuer ses fonctions. Elle finissait en demandant à l'empereur l'autorisation de se retirer en Espagne, comme personne privée, avec la reine douairière de France, sa sœur [1]. Malgré ses précautions oratoires, Marie de Hongrie laissait clairement entendre, dans cette lettre, que si elle avait sacrifié son repos pour servir son frère, elle n'était nullement disposée à recommencer cette vie laborieuse sous un prince dont elle connaissait le caractère sombre et despotique.

Jacques Maes, organe des Etats-Généraux, répondit à la reine Marie qu'ils étaient très-satisfaits de son gouvernement, et il la remercia, au nom des Belges, de l'affection qu'elle leur avait témoignée. Charles signa ensuite les actes de son abdication, déclara son fils investi de la souveraineté des Pays-Bas, puis il descendit de son trône et quitta l'assemblée qui était profondément émue et peut-être même agitée par de tristes pressentiments.

[1] *Papiers d'État du Cardinal de Granvelle*, T. IV. Une autre pièce, émanée du cardinal de Granvelle lui-même, prouverait que l'ingratitude de quelques-uns des seigneurs des Pays-Bas aurait grandement influé sur la détermination de Marie de Hongrie. Elle avait surtout à se plaindre du marquis de Berghes, et, un jour, elle lui dit en plein conseil, devant les autres seigneurs, ce qu'il méritait pour son ingratitude. *Bulletins de la commission royale d'histoire*, T. IV, p. 117. Nous avons raconté ailleurs (*Revue nationale de Belgique*, T. XVII) la vie politique de la femme supérieure qui gouverna les Pays-Bas de 1531 à 1555.

Charles sortit même du palais et se retira au bout du parc dans cette modeste habitation, que l'on appelait encore, cent ans plus tard, la *maison de l'empereur* ou la *maison de Charles-Quint.* Elle était bien modeste, en effet : que l'on se figure un pavillon, sans étage, auquel on montait par un escalier de dix ou douze marches; l'empereur y avait deux pièces de vingt-quatre pieds en carré; la première servait à la fois d'antichambre et de salle; la seconde était proprement ce qu'on appelait alors la chambre [1].

Le 26 octobre, les députés des provinces belges se réunirent de nouveau dans la grande salle du palais qui avait été la veille le théâtre de l'abdication de l'empereur. Ils y trouvèrent le nouveau souverain, debout, appuyé contre une table, et entouré des chevaliers de la Toison-d'Or et des membres du conseil d'Etat. Les députés des diverses provinces furent successivement appelés pour recevoir le serment de Philippe et lui jurer fidélité au nom de leurs commettants. Un audiencier lisait à haute et intelligible voix la formule du serment qui devait être prononcé par le roi; celui-ci élevait ensuite la main et ajoutait de sa bouche : *Ainsi m'aident Dieu et tous ses saints* [2]. Dans ce moment solennel, Philippe promettait aux peuples belges de les maintenir en leurs anciens droits, priviléges et coutumes, sans y contrevenir ni souffrir qu'il y fût contrevenu en aucune manière. Les députés, après avoir reçu ce serment, promettaient à leur tour d'être fidèles au roi. Tel était le contrat sacré que le souverain ne pouvait rompre sous peine de dégager aussi ses sujets.

Philippe nomma gouverneur des Pays-Bas et de la Franche-Comté de Bourgogne Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, surnommé *Tête-de-Fer*, chevalier de la Toison-d'Or depuis 1548 et général des troupes impériales au siége de Metz. Mais c'est Granvelle, évêque d'Arras, qui, dès l'avénement du nouveau souverain, semble le plus en faveur; Charles avait vanté à son fils l'habileté de ce ministre et Philippe avait reconnu en lui ce penchant pour les idées monarchiques qu'il associait dans sa pensée à la prédominance du catholicisme. Ce fut aussi, après s'être concerté avec son père, que Philippe admit dans le conseil d'Etat des Pays-Bas le comte d'Egmont, le marquis de Berghes, le seigneur de Boussu, le seigneur de Glajon et Simon Renard, ancien lieutenant-général au bailliage d'Amont en Bourgogne, puis ambassadeur en Angleterre. Mais le jour même où le

[1] Claude de l'Aubespine, *Relation du voyage de monsieur l'Admiral*, dans Ribier, II.

[2] *Analectes*, p. 79.

conseil d'Etat est installé, la jalousie des nobles contre l'évêque d'Arras commence à se révéler. Le 18 novembre 1555, tous les conseillers, tant nouveaux qu'anciens, à l'exception du prince d'Orange, prêtèrent serment. A cette occasion, quelques signes de mécontentement se manifestèrent parmi les nouveaux élus; on ne les avait admis au conseil, disaient-ils, que pour la forme et afin de faire retomber sur eux les ressentiments du peuple, bien qu'ils ne dussent prendre part qu'aux affaires générales; or, ils soutenaient que rien ne devait se traiter dans le conseil sans eux et qu'aucune résolution ne devait être prise relativement aux Pays-Bas, par le roi ou son lieutenant, que d'après leur avis[1]. Après l'abdication, le prince d'Orange était retourné au camp d'Echerennes (près Philippeville); dans la prévision d'une trève avec la France, on commençait à y licencier les troupes. Mais, quoiqu'éloigné de Bruxelles, Guillaume laissait entrevoir aussi ses répugnances contre le nouveau souverain. Le 29 décembre, il écrivait du camp à sa femme, Anne d'Egmont [2] : « Nous sommes ici maintenant sans un denier et les soldats se meurent de faim et de froid, mais l'on n'a pas plus de souvenance de nous à la cour que si nous étions tous morts. »

Tandis que l'Europe était encore sous l'impression de l'imposante cérémonie du 25 octobre, Charles-Quint se préparait à un sacrifice plus considérable. Le 17 janvier 1556, dans la même salle où il avait renoncé à la souveraineté des Pays-Bas, il se dépouilla en faveur de son fils des royaumes, des provinces et des îles qui lui appartenaient encore tant dans l'ancien que dans le nouveau monde : les royaumes de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Sardaigne, en Europe; en Afrique, les îles Canaries, Tunis et Oran; en Amérique, le Mexique, le Pérou, la Nouvelle-Grenade, le Chili et les autres dépendances de la couronne de Castille. Bref, Charles céda à son fils les plus belles contrées des deux mondes, ne se réservant que le titre impérial, vaine dignité pour un souverain sans Etats. Cette seconde abdication s'accomplit en présence des reines Eléonore et Marie, du duc de Savoie, du duc de Médina-Cœli, du marquis de Los Naves, de don Luis de Zuniga, grand commandeur d'Alcantara, du comte de Feria, et d'autres grands d'Espagne; on remarquait aussi parmi les assistants, l'évêque d'Arras, le prince d'Orange et le duc d'Aerschot. Tous sous-

[1] Lettre de l'évêque d'Arras à Marie de Hongrie, du 18 novembre 1555. *Documents historiques*, T. X^e^ (archives du royaume).

[2] *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, T. 1er (2me édition), p. 23.

crivirent comme témoins l'acte de l'abdication, après qu'il eut été signé par l'empereur et le roi Philippe [1].

Charles-Quint avait un dernier devoir à remplir : c'était de rendre le repos au monde avant de se reposer lui-même. Déjà l'Allemagne protestante avait été satisfaite par la paix de religion conclue à Augsbourg, le 26 septembre 1555, sous les auspices du roi des Romains. Celui-ci l'avait acceptée, sans attendre le consentement de l'empereur, pressé qu'il était par la crainte d'un conflit avec les Etats de l'Empire et par le danger d'une nouvelle guerre avec les Turcs [2]. La paix avec la France se négocia par l'intervention de la reine d'Angleterre; elle envoya successivement à Bruxelles et à Paris le cardinal Pole, et les démarches de ce ministre furent couronnées de succès. Charles-Quint et Henri II envoyèrent des plénipotentiaires à l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai. L'empereur et son fils y étaient représentés par le comte Charles de Lalaing, Simon Renard, Charles Tisnacq et Philibert de Bruxelle; Henri II par Gaspard de Coligny, amiral de France, et par Sébastien de l'Aubespine, maître des requêtes. Les médiateurs anglais étaient l'évêque de Wincester et le comte d'Arundel. Après des discussions irritantes, qui se prolongèrent pendant plus d'un mois, les négociateurs renoncèrent à l'espoir de concilier définitivement les intérêts des deux partis; mais voulant toutefois mettre un terme aux hostilités, ils proposèrent une longue trêve, pendant laquelle chacun garderait ce dont il était en possession. Elle fut conclue pour cinq ans, le 5 février 1556. Philippe II ne consentit toutefois à subir les conditions humiliantes qui lui étaient imposées que par déférence pour son père. Du reste, il ne pardonna jamais au principal négociateur, Simon Renard, l'échec que la maison d'Autriche éprouva en cette circonstance. Le comte de Lalaing se rendit à Blois, et l'amiral de Coligny vint à Bruxelles, tous deux pour être présents, chacun de son côté, à la ratification du traité ainsi qu'au serment, par lequel, d'une part, le roi de France, et de l'autre, l'empereur et son fils, s'engageraient à en observer les conditions. On raconte que Philippe II, humilié par le traité de Vaucelles, trouva le moyen d'humilier à son tour le fils de François Ier. Il reçut, dit-on, l'ambassadeur de France

[1] Leti, Part. IV, livre III. La proclamation de Philippe comme roi de Castille, à Valladolid, n'eut cependant lieu que le 24 mars.

[2] *Correspondenz des Kaisers Karl V.* T. III, p. 683. Du reste, dans une lettre datée de Bruxelles le 19 septembre 1555, Charles-Quint déclarait à son frère, à propos de la diète réunie à Augsbourg, *qu'il ne voulait plus se mêler des querelles religieuses. Ib. Id.*, p. 682.

dans un appartement tendu d'une tapisserie où étaient représentés la bataille de Pavie, la manière dont François Ier fut fait prisonnier, enfin son séjour en Espagne, avec toutes les circonstances de sa captivité à Madrid. L'accueil fait par l'empereur à Coligny et à Sébastien de l'Aubespine fut plus affable. Ils le trouvèrent dans le pavillon que nous avons décrit; son appartement était entièrement tapissé de noir; il était vêtu avec simplicité, et la couleur de son pourpoint annonçait aussi le deuil de sa mère. Le grand empereur était alors si cruellement tourmenté par la goutte qu'il n'eut pas la force d'ouvrir les lettres que Coligny lui présentait de la part du roi de France. « Vous voyez, lui dit-il la larme à l'œil, ces mains qui ont fait et parfait tant de grandes choses et manié si bien les armes.... il ne leur reste maintenant la moindre force pour ouvrir une simple lettre. Voilà les fruits que je rapporte pour avoir voulu acquérir ce grand nom plein de vanité de grand capitaine et très-puissant empereur ; quelle récompense ! [1] »

III.

Des maladies contagieuses s'étant déclarées à Bruxelles, Charles quitta son pavillon du Parc, où il vivait déjà en simple particulier, pour se retirer plus obscurément encore dans le village de Grimberghe, près de Vilvorde. De son côté, Philippe II se rendit à Anvers, pour y tenir un chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or, et séjourna dans cette ville jusqu'au 3 mars 1556 [2].

Il est incontestable que le règne de Philippe II, comme souverain des Pays-Bas, s'ouvrit sous de tristes auspices. Trois causes principales déterminèrent plus tard le soulèvement de ces provinces : le fanatisme religieux, le despotisme politique et les embarras financiers du gouvernement. Ces embarras provenaient des sacrifices énormes qu'il avait fallu imposer au pays pour soutenir les longues guerres de Charles-Quint contre la France. La situation financière dut inspirer des craintes sérieuses dès l'année 1556. En effet, le domaine du souverain était chargé de 3,900,000 florins de dettes, dont il devait supporter les intérêts; les provinces aussi étaient fort obérées : la Flandre, le Brabant et la Hollande devaient près de 10,000,000 de florins et les autres provinces à proportion; on évaluait

[1] *Relation du voyage de monsieur l'Admiral*, *loc. cit.* Brantôme, *Vies des Capitaines étrangers*, 1re partie.

[2] *Journal de Vandenesse*, Mss de la bibliothèque de Bourgogne, n° 11581.

à plus de 2,200,000 florins l'arriéré de la solde des gens de guerre ; l'entretien des bandes d'ordonnances, conservées pendant la trêve, exigeait annuellement 330,000 fl., celui des garnisons 720,000, celui des fortifications 200,000, et les divers services administratifs 320 à 330,000 florins. Or, les subsides ordinaires votés par les Etats étaient loin de suffire à l'acquit de tant de charges et l'on ne pouvait pas compter sur des sacrifices extraordinaires, le peuple commençant enfin à se plaindre hautement de supporter le principal fardeau d'une guerre causée par des différends qui étaient étrangers aux Pays-Bas [1]. Le caractère de Philippe II le portait vers l'isolement ; nul souverain n'a été plus ennemi des assemblées délibérantes, et cette répugnance était encore entretenue par Granvelle. Toutefois, à cause de la situation critique où il se trouvait, Philippe fut obligé de surmonter sa répugnance et de convoquer les Etats-Généraux peu de temps après son avénement ; les chevaliers de la Toison-d'Or et les membres du conseil d'Etat lui avaient d'ailleurs représenté que de sa résolution dépendrait le salut ou l'entière ruine du pays.

Les Etats-Généraux se réunirent donc à Bruxelles, en présence de Philippe II, le 12 mars 1556 ; la plupart des grands seigneurs belges assistèrent à cette réunion. Indépendamment du duc de Savoie, on remarquait dans l'assemblée le prince d'Orange, le comte d'Egmont, le comte d'Aremberg et le comte de Meghem. Le conseiller Philibert de Bruxelle fut de nouveau l'organe du gouvernement. Il annonça que les négociations entamées avec la France n'avaient pu amener la conclusion de la paix, mais qu'une trêve marchande avait été décidée à Vaucelle pour cinq ans ; que, bien qu'il semblât à plusieurs qu'il eût mieux valu continuer la guerre pour recouvrer les pays usurpés sur le souverain, celui-ci, de l'avis des chevaliers de l'Ordre et des seigneurs de son conseil, avait cru devoir, dans l'intérêt du service de Dieu, dans celui de tous ses royaumes, et particulièrement des Pays-Bas, condescendre à la dite trêve, parce qu'il espérait qu'elle serait un acheminement à une paix solide. On devait souhaiter que, avec la suspension d'armes, cessassent les grandes charges qui pesaient sur le pays ; mais on ne devait pas s'endormir dans une sécurité trompeuse. Comme les gens de guerre réclamaient leurs arrérages, il fallait prévenir les *foules* et *mangeries* qu'ils exerceraient sur le pauvre peuple ; il fallait aussi pourvoir à l'entretien des troupes que l'on conserverait pendant la trêve, aux dépenses de construction de nouvelles forteresses (Charlemont et Philippeville), à la réparation des anciennes, et à leur

[1] Gachard, *Des anciennes Assemblées nationales de la Belgique*, II.

approvisionnement; il fallait enfin rembourser les sommes qui avaient été levées à rente et subvenir aux charges ordinaires de l'administration. Pour faire face à toutes ces dépenses, trois millions de florins étaient nécessaires. Comme cette somme paraîtrait exorbitante si on la levait par voie de répartition, on avait recherché, pour se la procurer, un moyen extraordinaire et qui pût être pratiqué dans tout le pays. Aucun n'avait paru plus juste et plus raisonnable que la levée du 100me denier de la valeur des biens immeubles, et du 50me denier de la valeur des biens-meubles à payer en trois termes. Quoique ce moyen fût inusité aux Pays-Bas, le roi (concluait l'orateur) avait l'espoir que les Etats, lui témoignant la même affection qu'ils avaient montrée à ses prédécesseurs, l'adopteraient pour cette seule fois, sans préjudice pour l'avenir, et à défaut d'autres expédients convenables [1].

Malgré cette assurance, la première proposition faite par le roi aux Etats-Généraux fut fatale à sa popularité; dans toutes les provinces, elle rencontra une vive opposition [2]. Naguère on avait vu Charles-Quint et la reine Marie faire des démarches personnelles auprès des membres les plus influents des Etats pour obtenir leur appui; l'orgueil de Philippe ne lui permettait point d'adresser de semblables prières aux représentants de la nation [3]. Il aurait voulu partir immédiatement pour l'Espagne et laisser à sa tante le soin de négocier avec les assemblées provinciales. Mais la reine Marie, qui s'était retirée à Turnhout, refusa de revenir à Bruxelles; elle donna cependant de sages conseils à son neveu : il devait terminer l'affaire de l'aide avant de partir, s'il ne voulait exposer ses Etats à un grand danger et se voir obligé de revenir dans les Pays-Bas en débarquant en Espagne; il n'y avait, au surplus, qu'un moyen de réussir : c'était de suivre lui-même cette négociation, de se faire solliciteur et de prendre l'affaire non-seulement à cœur, mais extrêmement à cœur. La reine expliquait ensuite pourquoi son intervention serait plutôt nuisible que profitable : elle prétendait être odieuse aux Etats parce qu'elle avait été l'instrument qui les avait poussés à faire tant de sacrifices pour soutenir les guerres passées [4].

L'union était loin de régner parmi les membres de la famille

[1] *Documents historiques*, T. X (archives du royaume). Gachard, *Des anciennes Assemblées nationales*, II.

[2] On lit dans une lettre de Granvelle à la reine Marie, du 28 mai 1556, que les Etats de Flandre aimèrent mieux offrir 800,000 florins payables par le moyen de deux deniers, que de venir aux expédients qui leur avaient été proposés. *Documents hist.*, t. X.

[3] *Des anciennes Assemblées nationales*, *loc. cit.*

[4] Lettres du 11 et du 21 mai 1556. *Documents hist.*, T. X.

impériale qui se trouvaient encore dans les Pays-Bas. Philippe II, impatient de retourner en Espagne, aurait voulu que sa tante conservât son gouvernement; l'empereur disait aussi que *ce serait un grand bien*; mais la reine Marie se montrait inébranlable. D'un autre côté, Philippe, toujours dans l'intention de s'éloigner de la Belgique, suppliait son père de différer son départ, qui avait été fixé d'abord au mois de juin, et de s'occuper, en attendant, des affaires d'Italie. Cédant aux sollicitations de son fils, l'empereur résolut effectivement de différer son départ jusqu'au mois d'août et d'attendre son gendre, l'archiduc Maximilien, roi de Bohême, ainsi que la reine, sa fille, pour leur faire ses adieux [1]. Quand Marie de Hongrie connut cette résolution, elle accusa ouvertement son neveu d'égoïsme. L'honneur du roi, disait-elle, ne peut rien gagner à laisser son père malade au milieu du tracas des affaires, tandis qu'il se retirerait en Espagne [2].

Philippe cependant ne donna point suite à son dessein, et l'arrivée du roi et de la reine de Bohême [3] vint faire diversion aux dissentiments de la famille impériale. Charles-Quint, avant de se détacher complètement du monde, avait vivement désiré de revoir son gendre et sa fille; mais Ferdinand, tout en faisant les plus grandes protestations d'amitié à son frère, avait jusque-là retardé leur départ sous divers prétextes, notamment faute de l'argent nécessaire pour ce voyage [4]; ils venaient enfin, et leur présence était le gage de la réconciliation des deux branches de la maison d'Autriche. Les Belges aussi accueillirent avec allégresse la fille de Charles-Quint et ce jeune prince, dont l'esprit tolérant et les manières affables contrastaient avec la raideur et l'inflexibilité de Philippe. Pendant plusieurs jours, il y eut à Bruxelles des joutes, des combats à pied et des banquets à l'hôtel de ville et au palais ducal.

Avant même d'avoir abdiqué la souveraineté des Pays-Bas, Charles annonçait son intention bien arrêtée de renoncer également à l'administration de l'Empire et de ne pas même conserver le titre impérial. Les instances de Ferdinand, qui voulait d'abord s'assurer des suffrages des principaux Etats germaniques, purent seuls engager son frère à ne pas divulguer son dessein en même temps qu'il déposait ses autres couronnes. Telles étaient les idées exprimées dans une lettre que Charles-Quint dicta le 19 octobre 1555. Le 8 août de l'année suivante, quelque temps avant de quitter Bruxelles, il mande

[1] Lettre de Granvelle à la reine Marie du 28 mai. Ibid.
[2] La reine Marie à Granvelle, 29 mai. Ibid.
[3] Ils arrivèrent à Bruxelles, le 11 juillet, suivant le journal de Vandenesse
[4] *Correspondenz des Kaisers Karl V*, T. III, p. 697 et 700.

à son frère que l'un des grands désirs qu'il a en ce monde, c'est de se dépouiller de tout, non-seulement de l'administration de l'Empire, mais aussi du titre impérial et de transférer librement cette dignité au roi des Romains. Celui-ci ayant objecté que cette renonciation ne pouvait s'effectuer sans le consentement des électeurs, Charles l'engageait à les convoquer, soit en diète, soit autrement, au lieu et à l'époque qu'il jugerait le plus convenable. « A cette assemblée, ajoutait-il, je me propose d'envoyer mes ambassadeurs solennels, dont les pouvoirs seront délivrés avant mon départ. Ils auront pour instruction de persuader aux électeurs de trouver bon que je remette le titre impérial et l'administration de l'Empire librement et purement sans rien retenir. Je vous prie de ne rien négliger, de votre côté, pour les y engager; car, s'ils acceptent cette proposition, toutes les difficultés qu'ils pourraient faire, en ce qui vous concerne, cesseront; je demeurerai déchargé, suivant mon désir, et vous serez assuré de la dignité impériale [1]. » Quoique Charles-Quint dût considérer le pape Paul IV comme l'ennemi le plus implacable de la maison d'Autriche, par déférence néanmoins pour l'autorité pontificale, il lui fit connaître la résolution qu'il avait prise d'abdiquer l'Empire et lui demanda son autorisation à cet égard. Mais Paul IV ne daigna pas répondre à l'adversaire qui s'humiliait devant lui [2]. Impatient de gagner la solitude où il voulait s'ensevelir et blessé de l'obstination du pontife, Charles se passa de son consentement.

Le 13 août, il arriva à Gand, accompagné de ses deux sœurs, de tous les grands des Pays-Bas, des ambassadeurs et d'un grand nombre d'officiers et de magistrats. Deux jours après, il notifia à la chambre impériale de Spire qu'il renonçait à la couronne germanique en faveur de Ferdinand, roi des Romains. De tous les biens qu'il possédait naguère, il ne se réserva qu'une pension annuelle de 100,000 écus. Devenu simple gentilhomme et résolu à quitter pour jamais sa patrie, Charles, qui aimait à se livrer à de mélancoliques souvenirs, avait voulu revoir une fois encore les lieux où s'était passée son enfance et où avaient vécu ses ancêtres. Il s'était donc logé dans l'hôtel de Ra-

[1] *Correspondenz des Kaisers Karl V*, T. III, p. 688 et 708. Ces dernières lettres de Charles détruisent l'assertion de Robertson concernant l'ambition posthume de ce prince. Il n'est donc pas vrai que Charles eût renouvelé ses tentatives auprès de son frère pour le faire consentir à laisser la dignité impériale à Philippe et que dans l'espoir de réaliser ce projet, il garda la couronne de l'Empire quelques mois encore après avoir renoncé aux Pays-Bas et à l'Espagne.

[2] Leti, part. IV, liv. III.

venstein, dont la façade était tournée à la fois vers l'ancien château des comtes de Flandre et vers la Cour du Prince. Le 26 août, il fit ses adieux aux ambassadeurs des princes étrangers. Il se dirigea ensuite vers la Zélande, où il devait s'embarquer; il était accompagné de son fils, de ses sœurs, les reines douairières de France et de Hongrie, et d'une suite nombreuse de gentilshommes flamands; bien différents des nobles d'Espagne, ils voulaient rester jusqu'au dernier moment fidèles à l'empereur qui s'était découronné de ses propres mains. Avant de descendre dans son vaisseau, Charles signa à Soubourg [1] une lettre dans laquelle il invitait les électeurs de l'Empire à reconnaître Ferdinand pour son successeur; il chargea Guillaume de Nassau, prince d'Orange, de porter cette lettre à la diète et de remettre en même temps la couronne et le sceptre impérial à Ferdinand. Guillaume de Nassau, qui vénérait l'empereur, dans la chambre duquel il avait été pour ainsi dire élevé, reçut cette commission avec tristesse; il répondit, en présence de Philippe, qu'il eût désiré une toute autre fortune que d'ôter la couronne de dessus la tête de son maître. Charles prit ensuite congé de son cortége, en donnant à chacun des témoignages d'estime et d'affection; et, après avoir béni et embrassé pour la dernière fois son fils, qui s'était prosterné à ses genoux, il s'embarqua avec ses sœurs et les officiers qu'il s'était réservé pour le service de sa personne.

Le 17 septembre, le vaisseau de Charles-Quint s'éloigna des côtes des Pays-Bas, escorté par soixante autres bâtiments espagnols, flamands et anglais.

Le onzième jour après son départ de Zélande, il arriva heureusement à Laredo, port de Biscaye. Mais à peine Charles était-il descendu à terre qu'une tempête s'éleva, dispersa la flotte, et le vaisseau impérial s'abîma, dit un historien, comme ne devant plus porter ni César ni sa fortune. Charles, descendu sur le rivage, s'était agenouillé, et, baisant la terre : « Nu, s'écria-t-il, je suis venu au monde, et nu » je viens à toi, mère commune des hommes. Je te voue mon corps; » c'est le seul moyen de reconnaître tous les biens dont j'ai été » comblé. » Charles eût bientôt l'occasion de se convaincre de la vanité des grandeurs et de l'ingratitude des hommes. En approchant de Burgos, il ne vit venir au devant de lui qu'un petit nombre de nobles espagnols, dont les hommages furent froids et contraints. « Je puis dire avec vérité, murmura Charles, que j'entre nu à Burgos. » Il eût bientôt à déplorer aussi l'oubli ou l'ingratitude de son propre fils. Il devait

[1] M. Groen Van Prinsterer présume que cet endroit est Wester-Souburg, près de Flessingue, ou Zeeburg (Rammekens).

recevoir à Burgos une partie de la modique pension qu'il s'était réservé ; or, il fut obligé d'attendre pendant quelques semaines dans cette ville le paiement de la somme dont il avait besoin pour s'acquitter envers ses domestiques et continuer son voyage ; il fut extrêmement affligé de ce retard, et ne dissimula point son mécontentement [1]. Il partit enfin de Burgos, et, toujours en litière, se rendit à Valladolid ; don Carlos, son petit-fils, qui résidait dans cette ville, était allé au-devant de lui avec une fort petite suite de nobles. Le prince, à cheval, s'étant placé à la portière gauche de la litière, Charles ne cessa de l'examiner. Le lendemain, il voulut l'avoir constamment auprès de lui, pour étudier davantage son caractère. Après avoir séjourné deux jours à Valladolid, il fit ses adieux à ses sœurs, qui lui demandèrent en vain la grâce de pouvoir l'accompagner dans sa solitude ; ayant aussi congédié sa petite cour, à l'exception de douze domestiques, il se rendit à Xarandilla, petite ville située à deux lieues du monastère qui devait être le terme de son voyage. Il choisit en cet endroit un logement agréable et voulut y attendre son greffier ainsi que certaines pièces qu'il devait lui remettre, avant d'entrer dans le monastère. Quoique la goutte le tourmentât encore, sa santé s'était raffermie depuis son arrivée en Espagne [2].

Enfin, le 26 février 1557, Charles entra, pour ne plus en sortir, dans l'habitation qu'il s'était fait préparer près du monastère de Yuste. C'était un séjour moins vaste, mais qui convenait mieux peut-être à un grand homme infirme et désabusé, que le magnifique palais de Salone où Dioclétien se retira après s'être le premier dépouillé volontairement de la pourpre des Césars. On a dit maintes fois que Charles-Quint avait enfermé dans la tranquille et riante vallée de Yuste son ambition, ses vastes desseins et ses regrets. Charles a pu regretter de n'avoir point mené à fin ses entreprises les plus importantes, de n'avoir rempli qu'à moitié sa mission de défenseur de l'Europe catholique ; il a pu reconnaître que son règne laissait indécises la plupart des formidables questions soulevées au XVIe siècle ; mais comment aurait-il pu regretter de ne plus tenir le globe du monde dans ses mains, puisqu'elles n'avaient plus même la force d'ouvrir une simple lettre ! Charles, en se voyant réduit avant le temps à un véritable état de décrépitude, ne devait plus avoir d'autre souci que de s'humilier devant Dieu, qui seul est grand !

FIN.

[1] Strada, lib. I

[2] Lettre du secrétaire Ayala, datée de Valladolid, 22 Novembre 1556, dans les *Papiers d'État du Cardinal Granvelle*, T. IV.